

Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents :
26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoint

Conseillers absents :
7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLOINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACOIN Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

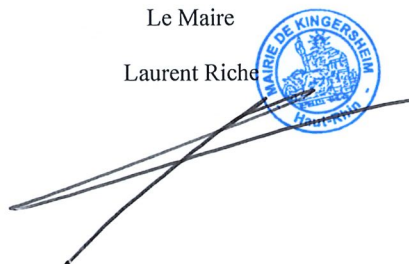
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

2. Demandes de subvention auprès de la CeA – Fonds de solidarité Territoriale (FST)

Rapporteur : Monsieur Laurent Riche, Maire

Le Conseil municipal est invité à solliciter l'aide financière de la CeA au titre « du Fonds de Solidarité Territoriale » - exercice 2025.

Cette demande d'aide porte sur le changement de l'éclairage du parc Finck.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA), collectivité de proximité, accompagne les initiatives locales au travers de son Fonds de Solidarité Territoriale en finançant des projets d'investissement des acteurs locaux institutionnels ou associatifs.

Chaque conseiller d'Alsace dispose d'une enveloppe de 50 000 € par an pour soutenir des projets de son canton.

La Ville de Kingersheim a pour projet de remplacer les luminaires du parc Finck. En effet, ces derniers sont éteints depuis 2023 pour des raisons de préservation de la biodiversité et d'économie d'énergie.

Il s'agirait d'installer des équipements respectueux de la biodiversité tant par l'orientation que par la température des couleurs de l'éclairage. Par ailleurs, ces dispositifs seraient équipés de détecteurs pour ne s'allumer qu'en cas de besoin.

Le coût de l'opération globale est évalué à 20 925,30 € HT ou 25 110,36 € TTC.

Il est proposé de solliciter une aide de 6 000 € représentant 28,7% de la dépense.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

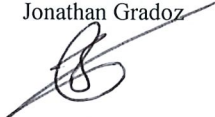
- de solliciter le soutien financier de la CeA à hauteur de 6 000 €, dans le cadre du « Fonds de Solidarité Territoriale »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLOINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

3. Convention de partenariat avec l'association des Arboriculteurs et Apiculteurs dans le cadre d'une opération de commande groupée d'arbres

Rapporteur : Monsieur Laurent Riche, Maire

La Ville de Kingersheim souhaite reconduire le partenariat avec les Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim afin de proposer une commande groupée d'arbres aux habitants dans l'objectif de leur faire bénéficier de tarifs avantageux et d'inciter les propriétaires de jardins et d'espaces verts à végétaliser davantage et à participer collectivement à l'embellissement et au bien-être en ville.

La Ville de Kingersheim a la chance de disposer d'un réseau d'espaces verts et de jardins privés importants qui en font une ville bien arborée et agréable à vivre.

Cette richesse est à préserver voire même à amplifier puisqu'elle contribue à la fois à l'atténuation des effets liés au changement climatique (on constate une diminution des températures de l'ordre de 2°C à l'ombre d'un arbre) et au maintien de la biodiversité en ville.

Plusieurs communes de l'agglomération proposent des opérations de vente groupée d'arbres. La Ville de Kingersheim s'est lancée pour la première fois dans cette opération de commande groupée d'arbres l'année dernière. L'opération a permis à 15 Kingersheimois d'acquérir 71 arbres en tout.

Aussi, en renouvelant cette action, permettant aux Kingersheimois de bénéficier de tarifs très attractifs pour l'achat d'arbres, arbustes et fruitiers, la Ville espère pouvoir inciter tous les propriétaires de jardins et d'espaces verts à végétaliser davantage et à participer collectivement à l'embellissement et au bien-être en ville.

Pour la réalisation de cette opération, l'association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim s'est à nouveau portée volontaire afin d'apporter un appui technique et administratif à la Ville de Kingersheim. Ce partenariat permet également de mettre en avant les actions et savoir-faire de cette association locale auprès de la population.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- de valider la convention de partenariat entre la Ville et l'association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim telle que jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Ville et l'association des Arboriculteurs et Apiculteurs de Kingersheim et tous documents afférents à ce projet.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

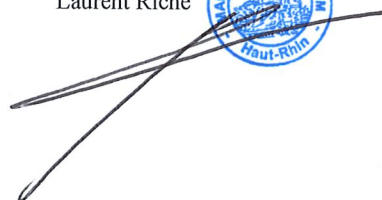
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



**Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Etaient présents :
Conseillers présents : 26
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

4. Convention d'occupation temporaire du domaine public – mise en place de signalétiques commerciales

Rapporteur : Madame Valérie Gerrr, 1^{ère} adjointe chargée de la qualité du service au public, des ressources humaines et de l'économie locale

Le Conseil municipal est invité à autoriser la mise en place et l'entretien d'équipements de signalétiques commerciales sur le domaine public de la Ville de Kingersheim, par la société de communication GIROMEDIAS.

Le Conseil municipal est invité à délibérer afin d'autoriser la mise en place de signalétiques commerciales sur le ban communal, par une société privée, dans le cadre d'une autorisation d'occupation du domaine public.

En date du 18 novembre 2020, la commune avait déjà autorisé la société GIRODMEDIAS à installer cet ensemble de signalétiques pour une durée de 5 ans dans le cadre d'une convention.

Ladite convention arrive à son terme le 20 novembre 2025. Il convient ainsi de réaliser une nouvelle convention quinquennale permettant une occupation semblable, avec toutefois quelques modifications minimales dans les conditions tarifaires.

A ce titre et dans le cadre de cette convention, la société s'engage :

- au nettoyage du matériel mis en place,
- à la maintenance sous trois semaines en cas de problème,
- à la mise à jour permanente des ensembles,
- au démarchage de toutes les activités économiques nouvelles qui souhaiteraient intégrer le concept,
- à la rédaction d'un rapport de chaque opération de maintenance et de nettoyage qui sera envoyé aux services de la commune.

GIROMEDIAS percevra de la part des commerçants une contribution annuelle pour chaque activité économique signalée, à hauteur de 153 € HT pour les nouveaux bandeaux et 102 € HT pour l'entretien et la maintenance des bandeaux déjà existants (respectivement 150 € et 100 € dans la convention initiale de 2020).

En contrepartie, GIROMEDIAS versera à la commune une redevance annuelle de 6,18 € pour chaque bandeau installé.

Afin de prévenir l'organisation des travaux éventuels sur le banc communal, il a été ajouté dans la nouvelle convention relative à l'intervention de la ville sur le mobilier urbain tel que : « la Ville pourra sans indemnité demander au titulaire de retirer ou déplacer ponctuellement le mobilier qui pourrait par sa présence gêner des travaux ou aménagements de voirie.

La Ville, bien entendu, s'engage à le faire en bonne intelligence avec le titulaire pour tenir compte des engagements pris, et ce, dans des délais raisonnables et acceptables par les 2 parties ».

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser la société GIROMEDIAS à mettre en place des équipements de signalétiques commerciales sur le domaine public de Kingersheim,
- d'approuver la convention d'occupation du domaine public y afférente, ci-jointe, et l'ensemble des pièces nécessaires à son exécution,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

5. Information au Conseil municipal : marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 4 000 € HT : période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Rapporteur : Monsieur Christian Brombacher, Adjoint au Maire chargé de l'efficacité et de la sobriété budgétaire, de la commande publique, et des actes et engagements administratifs

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 4 000 € HT, passés du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, en vertu des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales et suivant la délibération prise lors du Conseil municipal du 17 juin 2020.

En vertu des dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales et suivant la délibération prise lors du Conseil municipal du 17 juin 2020, le Conseil municipal est informé des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 4 000 € HT passés au premier semestre 2025.

En effet, le Conseil municipal a autorisé dans sa séance du 17 juin 2020, le Maire à prendre toute décision concernant les marchés publics, sous réserve de le tenir régulièrement informé des marchés conclus.

Aussi, le tableau joint en annexe reprend les marchés passés depuis le 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

Le Conseil municipal a pris connaissance desdits marchés.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

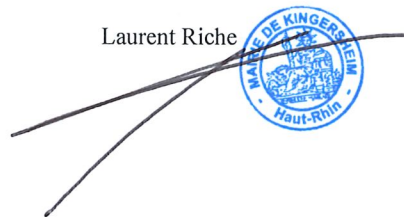
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothee, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothee

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

6. Information au Conseil municipal : virement de crédits de chapitre à chapitre

Rapporteur : Monsieur Christian Brombacher, Adjoint au Maire chargé de l'efficacité et de la sobriété budgétaire, de la commande publique, et des actes et engagements administratifs

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance des virements de crédits de chapitre à chapitre effectués en vertu des règles de la comptabilité M57.

Par délibération du 26 mars 2025, le Conseil municipal a approuvé le budget primitif de la Ville de l'exercice 2025 et a autorisé le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Cette possibilité a été utilisée pour permettre la régularisation d'écritures sur exercices antérieurs. Le transfert de crédits suivant a été fait par arrêté municipal n° 507/2025 du 17 juillet 2025 :

Chapitre	Fonction	Nature	Montant
67 – charges spécifiques	01 – opérations non ventilables	673 – titres annulés sur exercices antérieurs	+5 000,00
011 – charges à caractère général	01 – opérations non ventilables	60632 – fournitures de petit équipement	-5 000,00
		TOTAL	0,00

Le Conseil municipal a pris connaissance de ce virement de crédits de chapitre à chapitre.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

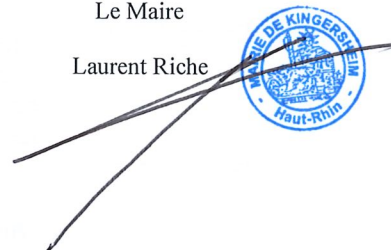
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



**Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents :
26
Étaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents :
7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

7. Concession de terrain

Rapporteur : Monsieur Laurent Riche, Maire

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur le renouvellement d'une concession de terrain relevant du régime forestier au droit de l'AAPPMA du Bassin Potassique pour la prochaine période de 18 ans.

Par délibération du 22 mars 2017, le Conseil municipal a consenti à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bassin Potassique, le renouvellement d'une concession d'occupation d'un terrain communal pour une durée de 18 ans, arrivant par conséquent à échéance au 31 décembre prochain.

Pour mémoire, cette concession a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 1990 et a donc été renouvelée depuis. Elle consiste à permettre à cette association d'occuper une parcelle de terrain soumise au régime forestier, riveraine de leur propriété afin de permettre le stationnement de véhicules.

Dans la mesure où aucune difficulté ne s'est présentée pendant la précédente période et après accord de l'Office National des Forêts, il est proposé de renouveler cette concession à titre gratuit pour une nouvelle période de 18 ans sur la même emprise de terrain que prévue précédemment, soit environ 15 ares de la parcelle 16 en section 26 (cf plan ci-joint).

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la concession de terrain avec l'AAPPMA du Bassin Potassique sur l'emprise considérée et aux conditions susvisées.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

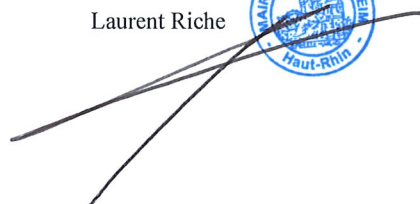
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

8. Convention d'occupation pour station Vélo Libre-Service

Rapporteur : Monsieur Arnaud Rollin, Adjoint au Maire chargé de l'aménagement urbain, de la voirie, des réseaux et des mobilités

Le Conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention quadri-partite permettant de créer une station de Vélos en Libre Service en bordure du Giratoire du Kaligone.

Dans le cadre du groupement de commande passé avec Mulhouse Alsace Agglomération, créé le 2/11/2023, pour l'installation de stations de Vélos électriques en Libre-Service, la Commune de Kingersheim a choisi de se doter dans un premier temps de 2 stations VLS :

- Une première Faubourg de Mulhouse, au droit du carrefour RD 20 / rue de Hirschau sur le domaine public,
- Une seconde au giratoire du Kaligone sur une bande d'espace vert au Nord Est du giratoire, sur la parcelle section 08 N°287.

Cette dernière parcelle étant privative, il convient de signer une convention quadripartite répartissant les droits et obligations de chaque intervenant dans le dossier :

- La Ville comme titulaire du marché de station VLS,
- m2A en tant que coordonnateur du groupement d'achat et d'exploitation des stations VLS,

- La Sté NEXTBIKE, titulaire du marché de création et d'exploitation des 40 stations VLS de l'Agglomération,
- Le propriétaire de l'espace vert recevant la station VLS.

La station consistera en une plateforme en pavés infiltrants de 11,20 m X 5 m raccordée côté Est et Ouest respectivement au parking et au trottoir de la rue de Guebwiller par un cheminement de 1,50 m de largeur en enrobés.

La convention prévoit une occupation pour la durée de l'exploitation soit 6 ans, jusqu'au 4 septembre 2030.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à la convention d'occupation pour la station VLS du Kaligone.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents :
26

Etaient présents :

GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents :
7

BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :

WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

9. Soutien à la compagnie Dorliss et Cie

Rapporteur : Madame Dorothée Dumortier, Adjointe au Maire chargée de la Culture, des événements, des manifestations et des commémorations.

La compagnie Dorliss et Cie est dirigée par Madame Anne-Laure Walger-Mossière, partenaire de longue date de la Ville et du Créa en matière d'actions artistiques et théâtrales vers les jeunes.

Déjà soutenue par la Ville pour sa création « Electre » en 2011, pour le spectacle « Un riche, trois pauvres » en 2018, pour la création d'« Invuk trip » en 2021 et de « Les Séparables » en 2022 et 2024, Madame Walger-Mossière sollicite le soutien de la Ville pour la création de son nouveau spectacle « Siss et Unn ».

Dorliss et Cie a son siège à Kingersheim et est très fière de vivre et travailler dans une ville qui a toujours accueilli son travail et son investissement.

Cette création s'inscrit dans le partenariat fort entre la compagnie et le CREA, ce spectacle étant programmé lors de l'édition 2027 du festival Momix.

Madame Walger-Mossière, par ailleurs, est bien connue pour le travail qu'elle mène au sein des classes de théâtre organisées par le Créa en convention avec le Conservatoire de Mulhouse.

A noter que le conventionnement avec le conservatoire a pu être mis en œuvre à l'appui des compétences reconnues en pédagogie théâtrale et du diplôme d'Etat dont elle dispose en la matière.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver le soutien de la Ville à la compagnie Dorliss et Cie à hauteur de 1 500 € en 2025,
- d'autoriser l'inscription des crédits nécessaires aux chapitre et nature correspondants du BP 2025.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

10. Versement d'une avance de subvention au FC Kingersheim

Rapporteur : Madame Myrna Jacquin, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, sportive et des locations de salles

Le FC Kingersheim a pu bénéficier du Palais des Sports à Mulhouse à deux reprises sur la saison 2024/2025 afin d'accueillir des matchs de championnat de futsal. M2A facture ces utilisations et la trésorerie du FCK ne leur a pas permis d'honorer ces échéances.

Le Football Club de Kingersheim dispose d'une section futsal qui évolue au niveau national D1.

Lors de la saison qui vient de s'achever, l'équipe de futsal (dans le cadre du dispositif MmA « pack sport Clubs » qui valorisent les sections haut-niveau de l'agglomération) a pu bénéficier du Palais des Sports pour accueillir deux de ses matchs.

m2A a procédé à la facturation de ces utilisations pour un montant de 2 865,70 €.

Le FCK rencontrant des difficultés financières, ils ont alerté la collectivité et ont demandé un soutien.

Afin de faciliter le paiement de cette facture par le club, il est proposé de procéder à l'avance de l'attribution de la subvention 2025 du montant de la facture de location du Palais des Sports.

Ce montant sera défalqué de la subvention finale qui sera votée lors du prochain conseil municipal.

M. Philippe Larger ne participant pas au vote étant membre du comité du FCK, le Conseil municipal décide par 32 voix POUR :

- d'approuver l'avance de subvention 2025 au FC Kingersheim pour un montant de 2 865,70 €,
- d'approuver le prélèvement des crédits aux nature et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

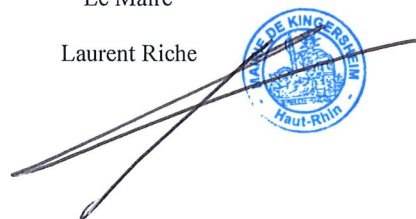
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



**Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents :
26

Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents :
7

BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

11. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de Basket

Rapporteur : Madame Myrna Jacquin, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, sportive et des locations de salles

En soutien à l'association, la ville de Kingersheim souhaite verser une subvention exceptionnelle de 850 € pour l'achat de matériel nécessaire à leur pratique.

L'association « Basketball Club de Kingersheim » évolue dans plusieurs lieux de la commune et touche les enfants dès 5 ans.

C'est une association, qui en plus de sa dynamique sportive, réalise des événements sur la commune comme la Fluo Run Party, les Kids Games Basket ou encore les camps slam élite (stages pour les jeunes athlètes en présence de sportifs renommés).

Le club doit procéder à l'achat de ballons pour une valeur de 850 €.

Afin de souligner leur dynamisme, il est proposé de leur verser une subvention exceptionnelle pour permettre la prise en charge de cette dépense.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 850 € TTC à l'association du Basket Club de Kingersheim,
- d'approuver le prélèvement des crédits aux nature et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

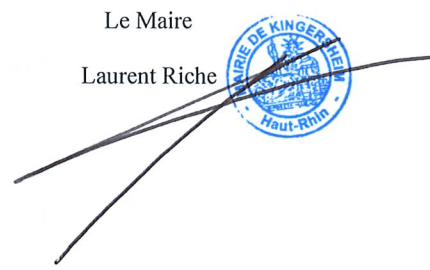
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association de Quilles

Rapporteur : Madame Myrna Jacquin, Adjointe au Maire chargée de la vie associative, sportive et des locations de salles

En soutien à l'association, la ville de Kingersheim souhaite verser une subvention exceptionnelle de 200€ pour l'achat de matériel nécessaire à leur pratique.

L'association des Quilles de Kingersheim, dont l'activité se tient dans la salle des quilles, adjacente à la salle Cité Jardin, a dû procéder au rachat de boules indispensables à la pratique de leur sport (entraînements et compétitions).

Cet achat, dont le coût est porté par le club, s'élèvent à 200 € TTC.

A la vue du caractère obligatoire de ce matériel dans la pratique du jeu de quilles, il paraît pertinent de leur verser une subvention exceptionnelle.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 200 € TTC à l'association des Quilles de Kingersheim,
- d'approuver le prélèvement des crédits aux nature et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

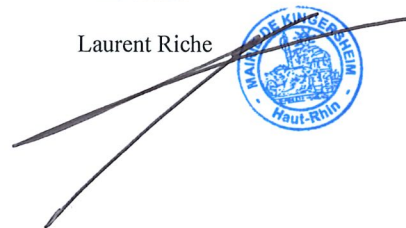
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACOIN Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

13. Tableau des effectifs

Rapporteur : Madame Valérie Gerrer, 1^{ère} adjointe chargée de la qualité du service au public, des ressources humaines et de l'économie locale

Afin de prendre en compte l'organisation des services et les évolutions de carrière des agents, le Conseil municipal est invité à modifier le tableau des effectifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
Vu le PV du CST en date du 2 avril 2025 ;

Les besoins de la collectivité nécessitent une mise à jour de plusieurs éléments au tableau des effectifs (libellé, création d'emploi, ajout de grades à des emplois déjà existants).

Il est proposé les modifications suivantes :

Modification des libellés d'emplois

Ancien libellé	Nouveau libellé	Grade (inchangé)	Nombre	Temps de travail
Assistant(e) de direction au directeur des services techniques	Responsable de service entretien et maîtrise des énergies (EME)	Technicien	1	Temps complet 35h
Responsable du CTM, du patrimoine et adjoint au DST	Responsable du patrimoine et adjoint au DST	Ingénieur principal	1	Temps complet 35h
Assistante de direction au responsable du CTM	Responsable du CTM	Rédacteur	1	Temps complet 35h
Responsable d'équipe nettoyage	Responsable d'équipe conciergerie	Agent de maîtrise principal	1	Temps complet 35h
Gestionnaire ressources humaines	Responsable d'équipe nettoyage	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	Temps complet 35h

Création d'un emploi pour répondre à un nouveau besoin de la collectivité

Emploi à créer		Nombre	Temps de travail
Emploi	Grade		
Responsable administratif et financier marchés et subventions	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	Temps complet 35h

Ajout d'un ou plusieurs grade(s) aux emplois déjà existants

Les emplois ci-dessous et les besoins de la collectivité (technicité de l'emploi, spécificité des compétences à détenir, difficultés de recrutement, etc.) justifient l'ouverture d'un grade supérieur :

Emploi	Ancien grade	Nouveau(x) grade(s)	Nombre	Temps de travail
Mécanicien	Adjoint technique territorial	Agent de maîtrise Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique territorial	1	Temps complet 35h
Responsable Achats Publics, Assurances et Veille juridique	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Attaché Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur	1	Temps complet 35h
Adjoint au responsable du service finances	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Attaché Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur	1	Temps complet 35h

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs,
- de prélever les crédits nécessaires aux natures correspondantes sur les budgets 2025 et suivants.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

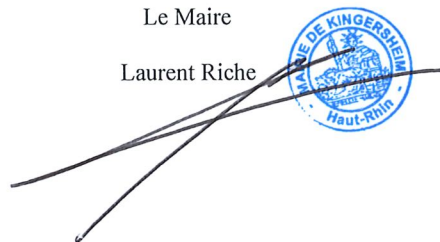
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 24 septembre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 17 septembre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 26
Etaient présents :
GERRER Valérie, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, CHÉRAY Michel,
DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN
Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

Conseillers absents : 7
BRETZNER Gilles, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER
Daniel, MAYORAL Caroline, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, HAMMERER
Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACON Thomas, HEYER Pascal, ROTH
Laurent, BACANY Carmen, LARGER Philippe, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Procurations :
7

Ont donné procuration :
WINCKELMULLER Alain a donné procuration à GERRER Valérie
NAMUR Céline a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BRETZNER Gilles
UNTEREINER Patrick a donné procuration à CHÉRAY Michel
ACHA Giulia a donné procuration à ROLLIN Arnaud
QUARTUCCI Luca a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à DUMORTIER Dorothée

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

14. Convention de mise à disposition par la Ville de Kingersheim à la Ville de Berrwiller d'un agent instructeur

Rapporteur : Madame Valérie Gerrr, 1^{ère} adjointe chargée de la qualité du service au public, des ressources humaines et de l'économie locale

La présente délibération porte sur la mise à disposition d'un agent instructeur de la Ville de Kingersheim à la Ville de Berrwiller pour assurer des missions d'autorisations et d'instruction sur le territoire de la commune de Berrwiller. Le cadre général de cette mise à disposition est défini par une convention. Le Conseil municipal est invité à autoriser le Maire à signer ladite convention.

La Ville de Berrwiller a demandé à la Ville de Kingersheim un accompagnement administratif dans le domaine des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol délivrés par la Ville de Berrwiller.

Il est proposé la mise à disposition d'un agent du service urbanisme, instructeur du droit des sols pour réaliser les missions suivantes :

- Délivrance d'autorisations et réalisation d'actes dont la ville de Kingersheim assure l'instruction pour la commune de Berrwiller, à savoir :
 - o Déclarations préalables,
 - o certificats d'urbanisme opérationnels,

- permis de construire y compris modificatifs et transferts,
- permis de démolir,
- permis d'aménager y compris modificatifs et transferts.
- Assistance juridique et technique ponctuelle concernant les autorisations et actes instruits par la commune de Berrwiller.

La convention jointe en annexe fixe les modalités de mise à disposition d'agent du service urbanisme.

Cette mise à disposition s'établit à compter du 1^{er} octobre 2025 pour une durée d'un an.

La Ville gère la carrière de l'agent, son quotidien et supporte les frais et sujétions de l'agent dans l'exercice de ses fonctions.

La Ville refacturera au 1^{er} trimestre de l'année N+1 à la Ville de Berrwiller, 2/30ème mensuel multiplié par le nombre de mois de mise à disposition du coût brut chargé annuel de l'agent.

Ce projet de convention a été validé par l'intéressée.

Le Conseil municipal décide par 29 voix POUR (groupe Kingersheim, une Ville qui rassemble et Fadi Hachem) et 4 ABSTENTIONS (groupe Kingersheim Nouvelle Ere) :

- d'approuver le projet de convention de mise à disposition,
- d'approuver les modalités financières de facturation,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 25 septembre 2025

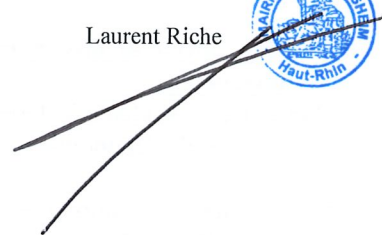
Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Mises en ligne le 26 septembre 2025

